

VI LES SYSTÈMES DE COMMANDEMENT ET DE LANCEMENT

Deux sessions de la conférence ont été consacrées à des systèmes militaires directement reliés aux armes de destruction massive : les missiles et les systèmes de commandement, de contrôle, de communications et de renseignement(C³I).

Les missiles à moyenne et à longue portée

M. Aaron Karp, du SIPRI, a déclaré que le nouvel ordre international constitue le thème unificateur de toutes les présentations de la conférence. Il a choisi de parler du rôle du Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles (RCTM) dans le nouveau contexte international. Il estime que le RCTM, malgré ses défauts, a réussi à ralentir la prolifération des missiles.

Les principes de base du RCTM, selon M. Karp, sont les suivants :

- Le régime repose sur l'idée que la prolifération des missiles balistiques est déstabilisatrice, car ces armes intimident les États, qui se sentent dès lors obligés d'en acquérir eux aussi. (La livraison de missiles à Israël par les États-Unis constitue une exception au régime, et un casse-tête pour les promoteurs de la non-prolifération.)
- Les puissances militaires «montantes» n'ont pas le droit de se procurer des missiles. Bien sûr, cette règle est injuste, car elle affirme la primauté de la définition occidentale de l'ordre international sur le droit des nations de faire ce que bon leur semble, mais elle est nécessaire pour éviter des guerres.
- Les fournisseurs de missiles doivent renoncer à des gains économiques pour accroître la sécurité internationale. Encore une fois, voici une règle contestée, surtout de la part des nouveaux producteurs.